Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-233500016-20260211-26_DFE_SBUD_02-DE

REGION BRETAGNE

n°26_DFE_SBUD_02

CONSEIL REGIONAL

11, 12 et 13 février 2026

DELIBERATION

Taxe régionale sur l'immatriculation des véhicules – Tarif pour 2026

Le Conseil régional convoqué par son Président le 20 janvier 2026, s'est réuni le 11 février 2026 à l'Hôtel de Courcy, à Rennes, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Delphine ALEXANDRE, Olivier ALLAIN, Nicolas BELLOIR, Tristan BRÉHIER , Gael BRIAND, Gaby CADIOU, Fanny CHAPPÉ, Loïg CHESNAIS-GIRARD, André CROCQ (à partir de 13h45, pouvoir donné à Béatrice MACÉ), Daniel CUEFF (jusqu'à 17h puis pouvoir donné à Benjamin FLOHIC), Forough DADKHAH, Olivier DAVID, Florent DE KERSAUSON (jusqu'à 19h puis pouvoir donné à Patrick LE FUR), Gérard DE MELLON, Stéphane DE SALLIER DUPIN (jusqu'à 18h30 puis pouvoir donné à Marc Le FUR), Claire DESMARES, Virginie D'ORSANNE, Julie DUPUY, Benjamin FLOHIC, Laurence FORTIN, Maxime GALLIER (jusqu'à 16h50 puis pouvoir donné à Mélina PARMENTIER), Anne GALLO-KERLEAU, Gladys GRELAUD, Alexandra GUILLORÉ, Christian GUYONVARC'H, Loïc HENAFF, Philippe HERCOUËT, Kaourintine HULAUD, Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Katja KRÜGER, Émilie KUCHEL, Olivier LE BRAS, Raymond LE BRAZIDEC, Agnès LE BRUN, Patrick LE DIFFON (jusqu'à 18h55 puis pouvoir donné à Stéphane ROUDAUT), Marc LE FUR, Patrick LE FUR, Aurélie LE GOFF, Fabien LE GUERNEVÉ (jusqu'à 17h puis pouvoir donné à Aurélie MARTORELL), Loïc LE HIR, Gaël LE MEUR, Gaëlle LE STRADIC, Arnaud LÉCUYER, Béatrice MACÉ, Bernard MARBOEUF, Aurélie MARTORELL, Véronique MÉHEUST, Paul MOLAC, Yvan MOULLEC, Armelle NICOLAS, Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 17h50 puis pouvoir donné à Véronique MÉHEUST), Gaëlle NIQUE, Goulven OILLIC, Denis PALLUEL, Mélina PARMENTIER, Anne PATAULT (jusqu'à 20h30 puis pouvoir donné à Raymond LE BRAZIDEC), Isabelle PELLERIN, Fortuné PELLICANO, Stéphane PERRIN-SARZIER, Ronan PICHON, Pierre POULIQUEN, Christine PRIGENT, Michaël QUERNEZ, Guillaume ROBIC, Claudia ROUAUX (jusqu'à 19h puis pouvoir donné à Kaourintine HULAUD), Stéphane ROUDAUT, Régine ROUÉ, Ana SOHIER, Stéphanie STOLL, Valérie TABART, Renée THOMAÏDIS, Arnaud TOUDIC, Jérôme TRÉ-HARDY (de 13h45 à 19h puis pouvoir donné à Stéphane PERRIN-SARZIER), Christian TROADEC, Simon UZENAT (jusqu'à à 16h puis pouvoir donné à Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO), Adeline YON-BERTHELOT (à partir de 16h, pouvoir donné à Philippe HERCOUËT).

Étaient absents : Nil CAOUISSIN (pouvoir donné à Gael BRIAND), Aziliz GOUEZ (pouvoir donné à Valérie TABART), Carole LE BÉCHEC (pouvoir donné à Olivier LE BRAS), Isabelle LE CALLENNEC (pouvoir donné à Agnès LE BRUN), Gilles PENNELLE (pouvoir donné à Virginie D'ORSANNE), Astrid PRUNIER, Marie-Pierre VEDRENNE (pouvoir donné à Bernard MARBOEUF).

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-233500016-20260211-26_DFE_SBUD_02-DE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 2 février 2026 ;

Vu l'avis de la commission finances et ressources humaines en date du 9 février 2026 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré, à 17h25 ;

DÉCIDE

Les groupes « Rassemblement National » et Hissons haut la Bretagne » votent contre.

Le groupe « Nous la Bretagne » et Christian TROADEC s'abstiennent.

- **DE MAINTENIR,** au titre de l'année 2026, le tarif de la taxe régionale sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises), prévue à l'article L. 421-30 du Code des impositions sur les biens et services, à 60 € par cheval fiscal.

Le Président,

Loïg CHESNAIS-GIRARD

Ont voté pour : Delphine ALEXANDRE, Olivier ALLAIN, Gaby CADIOU, Fanny CHAPPÉ, Loïg CHESNAIS-GIRARD, André CROCQ, Daniel CUEFF, Forough DADKHAH, Olivier DAVID, Benjamin FLOHIC, Laurence FORTIN, Anne GALLO-KERLEAU, Gladys GRELAUD, Loïc HÉNAFF, Philippe HERCOUËT, Kaourintine HULAUD, Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Katja KRÜGER, Émilie KUCHEL, Carole LE BÉCHEC, Olivier LE BRAS, Raymond LE BRAZIDEC, Gaël LE MEUR, Gaëlle LE STRADIC, Arnaud LÉCUYER, Béatrice MACÉ, Paul MOLAC, Gaëlle NIQUE, Goulven OILLIC, Denis PALLUEL, Anne PATAULT, Isabelle PELLERIN, Fortuné PELLICANO, Stéphane PERRIN SARZIER, Ronan PICHON, Pierre POULIQUEN, Michaël QUERNEZ, Guillaume ROBIC, Claudia ROUAUX, Régine ROUÉ, Arnaud TOUDIC, Jérôme TRÉ-HARDY, Simon UZENAT, Adeline YON-BERTHELOT, Gael BRIAND, Nil CAOUISSIN, Aziliz GOUEZ, Christian GUYONVARC'H, Christine PRIGENT, Ana SOHIER, Valérie TABART, Claire DESMARES, Julie DUPUY, Loïc LE HIR.

Ont voté contre : Florent DE KERSAUSON, Gérard DE MELLON, Virginie D'ORSANNE, Patrick LE FUR, Aurélie LE GOFF, Gilles PENNELLE, Renée THOMAÏDIS, Nicolas BELLOIR, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Maxime GALLIER, Agnès LE BRUN, Isabelle LE CALLENNEC, Patrick LE DIFFON, Marc LE FUR, Fabien LE GUERNEVÉ, Aurélie MARTORELL, Véronique MÉHEUST, Yvan MOULLEC, Gaëlle NICOLAS, Mélina PARMENTIER, Stéphane ROUDAUT.

Se sont abstenus : Tristan BRÉHIER, Alexandra GUILLORÉ, Bernard MARBOEUF, Armelle NICOLAS, Stéphanie STOLL, Marie-Pierre VEDRENNE, Christian TROADEC.